

par les difficultés économiques; l'isolement créé par le contexte géographique. Il semblerait qu'il s'agit, tout simplement, de présenter des lois pour corriger l'isolement et la société canadienne connaîtra une amélioration sensible, sinon complète.

Jacques Maritain disait:

On est toujours l'oriental de quelqu'un.

Puis-je, dans la même veine, suggérer: On est toujours, à ce compte, l'isolé de quelqu'un.

Il ne faudrait tout de même pas confondre ici isolement et isolationnisme, car, pendant que le gouvernement prétend combattre l'isolement, on n'est guère certain qu'il veuille à la fois s'opposer à l'isolationnisme économique et politique.

Un autre trait marquant de ce discours du trône, peut-être le dernier que le présent gouvernement aura préparé,—et je pense que la majorité des Canadiens le souhaite—c'est de donner le crédit à ce gouvernement pour tout ce qui est survenu de bien depuis quelques années. On veut surtout faire croire que toutes les initiatives du gouvernement, que ce soit d'ordre administratif ou législatif, ont été valables et ont porté fruit. Par ailleurs, on voudrait aussi laisser entendre que les multiples problèmes auxquels le pays fait face sont attribuables, non pas aux erreurs et omissions du gouvernement, mais simplement à une situation qui prévaut dans tous les pays industrialisés, une situation irrésistible, une force majeure, dont le gouvernement ne devrait pas être tenu responsable.

Cette affirmation, je ne la fais pas à la légère; j'invite toute personne possédant la moindre objectivité à lire et relire le discours du trône pour constater qu'il a bien ce sens.

Ce que j'entends démontrer aujourd'hui, c'est que, dans presque tous les domaines, peu importe la quantité de lois et le volume de temps consacré par le gouvernement et le parlement à l'amélioration de l'état de choses, nous avons accompli peu—trop peu. Ce gouvernement s'est montré particulièrement inepte; ses échecs sont beaucoup plus nombreux que ses succès, et la faute, dans la plupart des cas, est uniquement la sienne.

Ce n'est pas un discours du trône qui peut modifier le bilan du gouvernement—pas plus d'ailleurs qu'un remaniement ministériel qui ne fait qu'un jeu de chaise musicale. En passant, pourquoi dans un remaniement le premier ministre ne cède-t-il pas occasionnellement son poste pour redevenir simple ministre. Ça, ce serait un remaniement!

[Traduction]

Honorables sénateurs, il est notoire que le leader du gouvernement est très sensible à l'ardeur dans l'accomplissement du devoir et à l'empressement aveugle à servir avec zèle la cause à laquelle on est dévoué. Qui parmi nous oublierait jamais le vibrant discours du sénateur Buckwold durant le débat sur le bill de la réforme fiscale? Comme il était édifiant d'apprendre qu'il était prêt à tous les sacrifices nécessaires en fait de temps et d'efforts, pour disposer de ce bill de 700 pages dans les 12 jours que nous accordait le gouvernement, y compris la Noël et le jour de l'An. N'était-il pas touchant d'entendre le sénateur, les manches retroussées, nous dire

qu'il était prêt, dans un geste magnanime, à oublier la façon désinvolte avec laquelle le gouvernement traitait le Sénat. Je me souviens très bien de l'admiration qu'on voyait dans les yeux du leader du gouvernement alors qu'il écoutait avec une attention profonde les propos du sénateur Buckwold. Je n'ai donc pas été étonné de voir que le sénateur Buckwold avait été choisi pour présenter la motion dont nous sommes actuellement saisis.

Ce bill renfermant quelque 700 pages, a été adopté en moins d'une journée par notre comité permanent des banques et du commerce sous la direction experte du sénateur Connolly, avec quelques leçons ou conseils de l'honorable sénateur Martin.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): De quels conseils parlez-vous?

L'honorable M. Flynn: Je n'ai pas dit qu'il conseillait le président, ce serait inutile; je parlais du comité. Cela ne change pas un iota à l'importance des efforts émouvants du sénateur Buckwold en décembre dernier et, de nouveau, hier. Il s'est acquitté de sa tâche la plus importante avec éloquence et je l'en félicite sans réserve. Ses efforts n'ont eu d'égal que son dévouement au Libéralisme—avec un grand «L». Je n'ai qu'une mise en garde amicale à faire au sénateur. Le leader du gouvernement avec qui il a eu des propos cordiaux si nombreux, et c'est ce qu'il nous a indiqué hier soir, a la réputation de profiter des sénateurs qui sont prêts à défendre farouchement le gouvernement. Si le leader du gouvernement le complimente, il peut être certain qu'on va lui assigner un petit travail que des collègues libéraux plus aguerris ont refusé.

[Français]

Quant à notre nouveau collègue, le sénateur Renaude Lapointe, j'ai été très heureux, et pour elle et pour le Sénat, que le premier ministre l'invite à siéger dans cette Chambre.

Comme elle le soulignait elle-même hier soir, je l'ai connue au début de sa carrière journalistique à Québec alors que j'abandonnais moi-même cette carrière pour m'engager dans la carrière du Droit.

Comme tous ceux qui ont suivi ses succès à Québec, et, plus tard, à Montréal comme éditorialiste à *La Presse*, je reconnais qu'elle nous apporte un esprit lucide, une vaste érudition et un excellent jugement. Le discours qu'elle a prononcé hier en est le témoignage évident.

Par contre, elle me pardonnera sans doute d'ajouter simplement ceci: dans ses éditoriaux,—que je lisais avec assiduité,—lorsqu'elle critiquait un gouvernement d'alégeance libérale, elle le faisait toujours avec beaucoup de vigueur, sans doute, avec mais sans jamais pourtant conclure qu'il fallait le remplacer! A cet égard elle n'a pas changé, et sans doute ne changera-t-elle pas.

Je ne l'invite pas à le faire car elle apprendra vite que, dans cette Chambre, ils sont nombreux ceux qui apportent une contribution valable tout en étant d'une extrême loyauté envers un parti politique. Ce n'est pas là, d'ailleurs, le principal problème du Sénat ou des sénateurs.

Je conclus mes propos au sujet du sénateur Lapointe en lui disant qu'elle remplace ici le sénateur Thérèse Cas-